# Programme de Formation

## Garantir la Fonction Clé Conformité

## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Professionnels de la conformité réglementaire dans les mutuelles

- Chargés de conformité réglementaire
- Membres de la direction
- Auditeurs internes et contrôleurs de gestion

### *Objectifs pédagogiques*

- Comprendre les obligations réglementaires de conformité.
- Établir des contrôles internes adaptés aux mutuelles.
- Identifier les bonnes pratiques en matière de conformité.

### *Compétences visées*

- Analyser les obligations réglementaires.
- Mettre en œuvre des contrôles internes.
- Identifier les bonnes pratiques en matière de conformité
- Évaluer les risques liés à la conformité.

### *Description*

**1. Assujettissement des mutuelles aux obligations de fonction clé conformité**

- Réglementation applicable
- Description, missions et rôle des fonctions clé
- Attentes de l'ACPR à l'égard de la fonction clé conformité

**2. Mise en place des contrôles internes et missions d'audit**

- Périmètre soumis à ces contrôles (Solvabilité 2, DDA information conseil, LCB-FT, Gel des avoirs, réclamation, PCR…)
- Modalités de contrôle et de traçabilité
- Gestion des risques – politique de gestion des risques
- Supervision des provisions techniques

**3. Obligations d'organisation interne pour les Mutuelles**

- Articulation fonction clé conformité et équipes internes / externes de la mutuelle
- Obligations de matérialisation de la fonction : livrables

**4. Les bonnes pratiques et recommandations**

## *Points forts*

Renforcez la conformité de votre mutuelle avec notre formation exhaustive ! Apprenez à naviguer dans la réglementation, à établir des contrôles internes efficaces et à répondre aux attentes de l'ACPR.

## *Prérequis*

Pour suivre cette formation, il est recommandé d'avoir :

- Des connaissances de base en réglementation des mutuelles
- Une expérience en gestion des risques ou conformité

## *Modalités pédagogiques*

- **Apports théoriques :** présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions :** sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas :** analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques :** mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.

## *Moyens et supports pédagogiques*

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct.

## *Modalités pratiques*

- **Durée de la formation :** La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.
- **Lieu de la formation :**
  - **En présentiel :** La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.
  - **En distanciel :** Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.
- **Matériel nécessaire pour le distanciel :** Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.
- **Effectif :** Le nombre de participants est limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé ; le nombre minimum est précisé dans les conditions

tarifaires.
- **Certification :** À l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

Un positionnement est réalisé à l'entrée en formation, au moyen d'un questionnaire préalable, afin d'adapter le contenu au niveau et aux attentes des participants. L'évaluation est continue tout au long de la formation (questions, échanges, exercices pratiques et études de cas).

Une évaluation des acquis en fin de formation mesure l'atteinte des objectifs pédagogiques.
Un certificat de réalisation, signé par le responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées, est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

## *Informations sur l'admission*

**Inscriptions :** Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr. En inter, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la session, sous réserve de places disponibles. En intra, un délai de 6 semaines entre la demande et la session est requis. Les places sont attribuées par ordre d'inscription, sous réserve d'un nombre minimum de participants et d'un dossier administratif complet.

**Conditions d'annulation :** Plus de 30 jours ouvrés avant la formation : sans frais ; entre 30 et 10 jours ouvrés : 30 % du montant ; moins de 10 jours ouvrés : 100 %. Remplacement d'un participant possible sans frais jusqu'à 3 jours ouvrés avant.

## *Informations sur l'accessibilité*

Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référente handicap en amont (handicap@ugm-opera.fr) : nous étudions avec vous les adaptations possibles (rythme, pauses, supports adaptés, temps supplémentaire pour les évaluations, accessibilité de l'outil à distance).

Pour les sessions en présentiel, nos locaux (35 rue des Petits Champs, 75001 Paris) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sur demande d'assistance préalable.

## *Votre intervenant*

**Esther BENDELAC**

**Esther Bendelac**, avocate au barreau de Paris, allie expertise académique et pratique juridique. Ancienne enseignante-chercheuse à l'Université Panthéon-Assas, elle a exercé dans des cabinets prestigieux avant de fonder le sien.

Docteure en droit privé, elle est spécialisée en droit international privé et droit des assurances, collaborant avec les autorités de régulation. Elle excelle en conseil et contentieux.

Formatrice et auteure reconnue, Esther Bendelac a publié des ouvrages de référence sur la distribution d'assurances et le droit international privé. Elle est active dans plusieurs associations d'avocats en France et à l'international.

Parmi ses publications notables figurent *«Respecter les règles de la vente à distance des produits d'assurance»* (Argus de l'assurance, 2022), "V*endre à distance des produits d'assurance*" (Argus de

l'assurance, 2020) ainsi qu'un ouvrage reconnu en droit international privé, *« Le transfert de bien au décès autrement que par succession en droit international privé »* (Bruylant, 2016).